



## La CGT-Culture toujours à vos côtés

Cette crise sanitaire que nous traversons depuis quelques mois a eu des incidences fortes sur nos vies professionnelles et personnelles. La CGT à tous ses échelons s'est organisée pour faire face à cette situation afin de défendre au mieux les travailleurs, les privés d'emplois et les retraités, ainsi que leurs familles, dans cette période compliquée où certains n'ont absolument pas renoncé leurs intentions libérales les plus néfastes pour la très grande majorité de la population, bien au contraire...

Au ministère de la Culture, l'Union syndicale CGT-Culture a, avec ses composantes (11 syndicats), réussi à faire face à cette situation. Comme tout collectif de travail qui s'est retrouvé confiné du jour au lendemain, il a fallu trouver des solutions pour continuer à être « présent » pour défendre les personnels. Ainsi, malgré les difficultés techniques, l'isolement, des situations familiales parfois difficiles à gérer, vos représentants du personnels CGT et plus généralement tous les militants de la CGT ont essayé au mieux de répondre aux urgences et au travail qu'imposait cette situation exceptionnelle. Ils ont été très actifs et souvent à l'initiative du lien nécessairement indispensable qui devait être maintenu avec les employeurs, mais aussi dans le travail de l'indispensable unité syndicale.

Bien entendu, tout cela s'est fait avec une certaine complexité, notamment par le fait que l'administration n'a généralement pas voulu jouer de la transparence nécessaire à la gestion de cette crise toute particulière et l'a utilisé même pour déroger au droit qui régit le dialogue social et la démocratie sociale (refus de convoquer les instances, absence de négociations, etc.). Qu'à cela ne tienne, la CGT du ministère, forte de son implantation et de ses structures, a su trouver les moyens pour fonctionner et faire fonctionner ses structures internes. A l'inverse d'une administration qui prétextait du contexte pour entraver la démocratie sociale, le fonctionnement démocratique de l'Union syndicale CGT et de ses syndicats n'a pas été désavoué, au contraire. Les instances dirigeantes se sont réunies régulièrement. Elles ont débattu, décidé, voté... La CGT s'est donc adaptée et a réussi à adapter son fonctionnement et à renforcer ses liens. Comme quoi rien n'est insurmontable lorsque l'on est animé de bonnes intentions !

De cette vie syndicale, dès le 17 mars, la CGT-Culture, à l'appui des interrogations des agents relayées par les syndicats de tous les secteurs, a exigé la démocratie sociale pour répondre à toutes les questions et rester au plus près des situations de travail collective et de chacun. Des difficultés sociales, en passant par les problématiques des métiers et des services, en revenant régulièrement sur l'examen statutaire des situations, en réinterrogeant sans cesse les conditions, les méthodologies de travail, la santé et la sécurité, la CGT-Culture a abordé toutes les problématiques qui se sont soit accentuées, soit révélées pendant le confinement.

Nous avons réuni dans le tableau de synthèse ci-joint toutes les questions abordées et les réponses obtenues - ou pas - de l'administration lors des nombreux échanges qui ont eu lieu au cours de cette période. Il permet de dresser les constats et de préparer demain sur les sujets suivants :

- La précarité, qu'elle soit statutaire et/ou financière, est et restera une préoccupation majeure pour la CGT-Culture. La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer les crises sociales, que nous n'avons cessé de dénoncer en insistant sur la nécessité d'avoir des dispositifs d'action sociale véritablement opérationnels. Le contexte actuel ne fait que confirmer que nos combats menés hier doivent se poursuivre demain pour défendre et améliorer le statut de fonctionnaire car il reste le plus protecteur. Nous avons aujourd'hui les arguments et les moyens pour le défendre et exiger un plan de titularisation massif des contractuels.
- Le secteur culturel au-delà du ministère subit les conséquences dramatiques de la pandémie. Là encore, les plus pénalisés sont les plus précaires et il aura fallu attendre deux mois avant que le président de la république prenne des décisions. Là aussi des bilans sont à dresser pour repenser les politiques culturelles et ses moyens pour demain.
- L'organisation et le fonctionnement des services ont été largement chahutés par la crise sanitaire. Mais cela a aussi fait émerger les effets des réorganisations successives de notre ministère. Notamment sur la perte d'agilité dans ses prises de décisions, d'incapacité à défendre ses métiers et ses agents, d'être une autorité dans ses établissements publics. Les réformes suspendues ne pourront reprendre sur le modèle de ce qui s'est fait.
- Les méthodologies de travail ont été le sujet le plus évoqué au cours de cette période, avec en tête la question du télétravail. Alors que la loi existe depuis 2012, le ministère de la Culture ne s'était pas pressé pour le mettre en place. Pour les uns, en raison d'une complexité à le mettre en œuvre, pour les autres en raison de moyens informatiques insuffisants. Le 17 mars il s'est imposé avec une brutalité sans précédent, s'accompagnant parfois de méthodes managériales rarement bienveillantes. Le télétravail a aussi révélé une certaine lutte de classes ou socio-professionnelle, autorisant certains plus que d'autres à avoir accès à ce dispositif. Au-delà du télétravail, c'est bien le travail qu'il nous faudra repenser.

**La CGT-Culture, demain, continuera à vous défendre et à porter vos revendications pour améliorer vos conditions de vie et de travail, en particulier dans cette période de crise sanitaire et sociale.**

Paris, le 20 mai 2020